Location de salles aux associations à partir du 26 mai 2016

Association:	
Nom du demandeur :	
Téléphone :	
Demande de location : \Box Salle polyvale	
☐ Extérieur Date :/	Heure : deh àh
Objet de la demande :	
Besoin en matériel : ☐ podium ☐ sono SP ☐ écran	□ coffret EDF □ poubelle supplémentaire □ barrière □ branchement eau
Tarifs: ⇒ La location du Foyer Municipal et de la Salle Polyvalente est GRATUITE, cependant, pour cette dernière les activités sportives restent prioritaires dans le planning d'occupation (prière de contacter la Riveraine: 06-72-54-75-51 et le Bad-Tennis: 06-13-23-44-10) ⇒ Une attestation d'assurance devra être remise en Mairie avant le 10 janvier de l'année par chaque association utilisatrice.	
Règlement pour la location des manifestations payantes :	
Cette demande ne sera prise en considération que lorsque toutes les pièces demandées seront fournies, Les clés sont à prendre en Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat, La location ne sera accordée que jusqu'à 1h du matin pour la location du Foyer Municipal, Il est impératif de NETTOYER et de ranger les tables et les chaises dans la grande salle (foyer) ou dans l'annexe (SP) Les poubelles doivent être obligatoirement sorties après chaque manifestation pour le ramassage, Un état des lieux sera effectué après chaque location. En cas de la moindre détérioration ou de manque de nettoyage, le président de l'association sera contacté. Il est formellement interdit de poser des scotchs, punaises ou autres matériels sur les murs et les plafonds (tuyaux et câbles étant prévus pour accrocher la décoration au foyer) Tous feux et barbecues sont strictement interdits. En cas de problème le jour de la location, vous pouvez contacter Mme Isabelle DUMAZET au 06 07 32 31 11.	
Le demandeur, (Lu et approuvé)	St Pierre de Bœuf, le//
Décision du Maire	
☐ Favorable	□ Défavorable
Signature et cachet	Raison :